



Règlement du challenge de courses à pied du Pays du Gier 2026

Il faut être classé obligatoirement sur au moins 3 courses du challenge et du challenge découverte pour les hommes et les femmes.

Attribution des points :

Le premier aura autant de points que le nombre d'arrivants et l'attribution des points sera dégressive en fonction du classement homme et du classement femme.

Exemple : 250 arrivants = 250 points au 1^{er}, 249 au 2^{ème}, etc....*les points seront doublés pour les courses ayant moins de 100 arrivants.*

Récompenses :

Seront récompensés les 10 premières femmes et les 10 premiers hommes pour le challenge Pays du Gier, les 5 premières femmes et les 5 premiers hommes pour le challenge découverte. Les bénéficiaires seront informés personnellement et **devront être présents à la remise des prix pour recevoir leurs récompenses.**

Les courses participant au challenge sont :

Farnay Trail Solidaire - 29 km - 29 mars 2026

La Ripagérienne - 10km - 19 avril 2026

ST-Cham R' Urban Trail – 21 km - 2 mai 2026

Courir pour des pommes - 23 km - 27 septembre 2026

Les courses participant au challenge découverte sont :

Farnay Trail Solidaire – 16 km - 29 mars 2026

La Ripagérienne - 5 km - 19 avril 2026

ST-Cham R' Urban Trail - 10 km - 2 mai 2026

Courir pour des pommes - 10 km - 27 septembre 2026

Une page Facebook permet d'obtenir toutes les informations concernant les courses du challenge.

Pour tout contact

Jean Luc Mounier - 0782601112